

3

millions de francs C'est le nouveau plafond d'endettement de l'Organisation régionale de protection civile de la région nyonnaise, qui était jusqu'à maintenant d'un million. Bassins était la dernière commune du district à devoir le valider, ce qu'elle a fait mardi soir. Cette nouvelle limite doit permettre la poursuite de la rénovation de la caserne de Prangins. **LOS**